EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 30/10/2025 Recu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

ID: 089-200042356-20251028-57_2025-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

SYNDICAT DES EAUX DU TONNERROIS

Nombre de délégués :

- En exercice: 56 - Présents: 39 - Absents: 17 - Pouvoirs: 2 - Votants: 41

Compétence EAU:

Nombre de délégués :

En exercice: 49
 Présents: 32
 Absents: 17
 Pouvoirs: 2
 Votants: 34

Compétence ASSAINISSEMENT COLLECTIF:

Nombre de délégués :

En exercice: 20
 Présents: 13
 Absents: 7
 Pouvoir: 2
 Votants: 15

Compétence ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF:

Nombre de délégués :

- En exercice: 5
- Présents: 5
- Absents: 0
- Pouvoir: 0
- Votants: 5

Le vingt-huit octobre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Marland à TONNERRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BRIGAND, 1er vice-président.

Etaient présents: Ancy-le-Libre: Mme Véronique BURGEVIN Annoux: M. Jacques ROBO Argenteuil-sur-Armancon: M. Sébastien SCHIER Bernouil: M. Gilles VAUGEOIS CCCVT: M. Stéphane AUFRERE Châtel-Gérard: M. Régis MONOT Chichée: M. Sylvain JACQUINOT Collan: M. Francis GOGOIS Cruzy-le-Châtel: M. Jean-Pierre BRIGAND Cry-sur-Armançon: M. Claude DUBOIS Dannemoine: M. Eric KLOETZLEN Dye: M. Bertrand BERLOT Epineuil: M. Alain BOEUF Fleys: M. Xavier COLLON Fontaines-les-sèches: M. Hubert MONTENOT Fulvy: M. Robert HERBERT Gigny: M. Denis DUTARTRE Jully: M. François FLEURY Junay: M Dominique PROT Mélisey: M. Eric ROUSSEAU Molosmes: M. Dominique BUSSY Nuits-sur-Armançon: M. Jean-Louis GONON Pasilly: M. Julien GROGUENIN Rugny: M. Fabien GENET Saint-Martin-sur-Armançon: M. André MLYNARCZYK Sarry: Mme Danielle RIOTTE Sennevoy-le-Haut: M. Jean-Louis MARONNAT Stigny: M. Paul DE DEMO Tissey: M. Thomas LEVOY Tonnerre: M. Jean-François FICHOT Tronchoy: M. Jacques TRIBUT Vezannes: M. Laurent SEURAT Villon: M. Anthony BELLEGANTE Viviers: M. Christian PICO CCLTB: M. Thomas LEVOY, M. François FLEURY, M. Robert HERBERT, M. Dominique PROT, M. Jean-François **FICHOT**

<u>Déléguée titulaire absente excusée suppléée</u>: CCLTB: Mme Nadine THOMAS est suppléée par M. Dominique PROT.

<u>Délégués titulaires absents excusés non suppléés</u> : Chassignelles : M. Maryan TRUCHY Cheney : M. Thomas GRAPIN Gland : Mme Sandrine NEYENS Grimault : Mme Jacqueline DE DEMO Pacy-sur-Armançon : M. Jean-Luc GOUX Pimelles : Mme Nadége GOUSSARD Roffey : M. Rémi GAUTHERON Sennevoy-le-Bas : M. Dominique VARAILLES Serrigny : Mme Nadine THOMAS

<u>Délégués titulaires absents non excusés suppléés</u> : Saint-Martin-sur-Armançon : M. Benjamin LEMAIRE est suppléé par M. André MLYNARCZYK **CCLTB** : Mme Delphine GRIFFON est suppléée par M. Robert HERBERT.

<u>Délégués titulaires absents non excusés non suppléés</u>: Béru : Mme Athénaïs LE COURT DE BERU Censy : M. Alexandre BARDET Jouancy : Mme Laurence TRANSLER Perrigny-sur-Armançon : M. Romaric JOLY Vezinnes : M. Georges CUSSAC Yrouerre : M. Gilles GARNIER.

<u>Pouvoirs</u>: Aisy-sur-Armançon: M. Christian FRANCOIS excusé a donné pouvoir à M. Claude DUBOIS **Tonnerre**: M. Philippe GERTNER excusé a donné pouvoir à M. Jean-François FICHOT

Secrétaire de séance : Mme Véronique BURGEVIN, Maire déléguée d'Ancy-le-Libre.

Date de convocation: 9 octobre 2025

Délibération n° 57-2025

Objet: EAU – SUEZ - Contrat de délégation par affermage du service d'eau potable – EX SIAEP Châtel Gérard - Avenant n° 5 (projet joint à la note de présentation annexée à la convocation)

VU le contrat de délégation passé avec SUEZ EU FRANCE en date du 1^e janvier 2016 et ses 4 avenants ;

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Recu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

ID: 089-200042356-20251028-57_2025-DE

A la suite des travaux d'interconnexion entre Argenteuil et Pasilly, Monsieur le Vice-Président propose au Comité syndical d'adopter l'avenant n° 5 ayant pour objet :

- D'acter l'arrêt de la source de Fautures, de supprimer les charges afférentes et de mettre à jour l'inventaire de la délégation en conséquence ;
- D'intégrer les charges d'exploitation liées à la mise à disposition du skid CAG par le délégataire ;
- De mettre à jour les modalités de reversement de la surtaxe ;
- D'intégrer les charges liées à l'achat d'eau en gros depuis le périmètre d'Argenteuil-Pacy.
 - Rémunération du délégataire :

L'impact sur la rémunération du délégataire étant de -0,49 € par an en valeur base contrat, les parties conviennent de ne pas impacter le tarif.

Impact tarifaire de l'avenant n°5 (en valeur de base contrat):	
Assiette de consommation	37 305 m3/an
Impact sur part proportionnelle	0,0000 €/m3

Impact tarifaire de l'avenant n°5		
Assiette de consommation		37 305 m3
Coefficient K au 01/01/2025		1.3433
Incidence contrat		0,0000 €/m3
	Valeur initiale	Valeur 2023
Tarif actuel Tranche 0-30		0,0000 €/m3
Tarif après avenant 5	0,0000 €/m3	0,0000 €/m3
Tarif actuel Tranche > 30	tel Silver Silve	
Tarif après avenant 1	0,0000 €/m3	0,0000 €/m3

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à 34 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions :

- ADOPTE cette proposition,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°5 et à en poursuivre l'exécution.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Le vice-président,

Jean-Pierre BRIGANI

Le président :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).